### REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

## SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE

Hôtel de Département 100 Boulevard Hubert Gouze 82000 MONTAUBAN

# CONSEIL SYNDICAL REUNION DU 20 JUIN 2016

Date de la convocation : 14 Juin 2016

L'An deux mille seize et le vingt du mois de juin (20.06.2016) à 14 heures 30, le Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 14 juin 2016, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

#### Présents: 18

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2<sup>ème</sup> Vice-Président), M. MARTY Patrick (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Titulaire), Mme FERRERO Monique (Titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Titulaire), M. CALAFAT Alexis (Titulaire), M. GARGUY Bernard (Titulaire), M. ESTANOVE Philippe (Titulaire), M. VERIL Claude (Titulaire), Mme LAMERA Emeline (Titulaire), M. TSCHOCKE Christian (Titulaire), M. RAYNAL Jean-Claude (Titulaire), M.BRIOIS Dominique (Suppléant), M. QUATRE Christian (Titulaire), M. GIAVARINI Jean-Claude (Titulaire).

#### Représenté: 1

M. ASTRUC Christian a donné procuration à M. BESIERS Jean-Philippe

#### Excusé: 3

- M. BENCE Jean-Marie (SIVOM des Terrasses et Vallées du Tarn et de la Garonne)
- M. JEANJEAN Claude (Communauté de Communes du Quercy Caussadais)
- M. GARRIGUES Francis (Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise)

Mme Emeline LAMERA a été désignée en qualité de Secrétaire de séance.

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

2 3 JUIN 2016

## Délibération N°06/2016-01 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 14 AVRIL 2016

Suite à l'examen du procès-verbal du Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique du 14 Avril 2016, après en avoir délibéré, le Conseil syndical :

■ APPROUVE le procès-verbal du Conseil syndical du 14 Avril 2016

ADOPTE A LA MAJORITE

POUR: 543 VOIX

**ABSTENTION: 41 VOIX** 

Certifié exécutoire par le Président compte-tenu de l'envoi en préfecture le

et de la publication le

Fait à Montauban, le 2 2 JUIN 2016 Le Président,

Jean-Philippe BESIERS

PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

2 3 JUIN 2016